

Ces comptes concernent une association conforme à la loi du 1er juillet 1901.

« La MJC Monplaisir a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes (enfants, jeunes et adultes), de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs et de ses bénévoles. »

La MJC Monplaisir élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC Monplaisir participe au développement local en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants, des adhérents et des participants à la vie associative.

Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

Elle propose aussi des activités et des services divers aux enfants et aux adultes.

De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité, une pratique citoyenne et la participation des adhérents et des habitants à la vie associative.

Les ressources financières proviennent essentiellement des subventions publiques, de prestations de service de la CAF et des participations des adhérents.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Le résultat excédentaire de l'exercice présenté est de 108 501.96 €

Faits significatifs

L'exercice 23/24 présente un résultat excédentaire de 108 501.96 € (3.77% des charges).

Cet excédent nous permet de ramener nos fonds propres à 441 672 €.

Nos adhérents restent fidèles et sont de plus en plus nombreux,

puisque nous terminons la saison avec 3208 adhérents contre 2946 en 22/23.

Nos dépenses d'énergies ont légèrement diminué en raison de l'abandon de la gestion de deux salles associatives au profit de la Ville de Lyon.

Cependant, ces dépenses restent élevées, en raison des coûts de l'énergie et de l'arrêt des aides de L'État.

Nos charges de personnels augmentent de manière conséquente. Le montant du SMIC a été réévalué.

Dans un même temps, les partenaires sociaux de notre branche ont soutenu les besoins d'évolution des Rémunérations sur les groupes les plus bas de notre convention.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés le 10 décembre 2024 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Généralités

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan comptable général en respectant ces principes :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité des comptes,

- Prudence,
- Permanence des méthodes.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation des principales méthodes utilisées

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.
Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Amortissements

Matériel et outillage	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel Audio visuel	1 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	3 à 13 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel éducatif	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de musique subventionné	3 à 10 ans	Linéaire

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Pour celles dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, il a été constitué une provision selon le risque de non-recouvrement.

Subventions de fonctionnement

La subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon ainsi que la subvention du FONJEP perçue au titre d'une année civile est comprise pour son montant total dans les comptes clos au 31/08 sans application d'un calcul effectué prorata temporis.

Les autres subventions annuelles sont traitées en faisant application du prorata temporis (8/12 sur l'exercice et 4/12 sur l'exercice suivant).

Subventions d'investissement

La subvention d'investissement fait l'objet d'une reprise au compte de résultat à la clôture de l'exercice au prorata de l'amortissement du bien financé.

Provisions pour charges

Il s'agit d'une provision pour pensions de retraite.

Informations sur les éléments de l'actif**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice concernent :

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	23 996	0	0	23 996
Immobilisations corporelles	528 164	52 073	21 535	558 702
Immobilisations financières	1 530		1 530	0
Total	553 690	52 073	23 065	582 698
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	22 488	840	0	23 328
Immobilisations corporelles	457 717	34 929	21 535	471 111
Total	480 205	35 769	21 535	494 439

État des créances

	État des créances	Montant brut	État des créances	
			À 1 an au plus	À plus d'1 an et moins de 5 ans
Autres immo financières		0	0	
Autres créances clients		255 310	255 310	
Personnel et comptes rattachés		1 452	1 452	
Taxe sur la valeur ajoutée		1 632	1 632	
Divers État et autres collectivités		442 342	442 342	
Débiteurs divers		1 790	1 790	
Charges constatées d'avance		34 767	34 767	
Total		737 293	737 293	

Produits à recevoir

Clients – produits à recevoir	9 846
Autres créances – subventions à recevoir	444 121
Intérêts à recevoir sur livrets	12 732
Autres créances	1 452

Total	468 151
--------------	----------------

Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance Charges d'exploitation	34 767
-------------------------------------------------------	--------

Informations sur les éléments du passif**Les fonds propres**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	À la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 650			24 650
Report à nouveau	447 596		139 076	308 520
Résultat de l'exercice	-139 076	108 502	-139 076	108 502
Total	333 170	108 502	0	441 672

Tableau des provisions inscrites au bilan

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour retraite	183 469	28 815	24 043	188 241
Provisions pour risque	0	35 000	0	35 000
Total	183 469	63 815	24 043	223 241

La provision pour retraite est actualisée chaque année, conformément à la réglementation comptable. De plus un abondement de 10 000€ annuel sur une période de 10 ans est comptabilisé depuis le 31/08/2020.

La provision pour risque concerne un salarié avec qui nous avons un prud'homme en cours.

Les fonds dédiés

Ressources	Intitulé du projet concerné	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice	Dont fonds sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions Ville de Lyon	ALAE	120 000			120 000	120 000
Total		120 000			120 000	120 000

État des dettes

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 922	30 922		
Personnel et comptes rattachés	96 410	96 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 426	111 426		
TVA et autres impôts	13 645	13 645		
Autres dettes	4 124	4 124		
Avoirs à établir	0	0		
Dettes financières	831	831		
Produits constatés d'avance	649 271	649 271		
Total	906 628	906 628		

Les subventions d'investissements

Libellés	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement :				
- Ville	117 679	0	1 056	116 623
- Métropole	9 639	0	0	9 639
- Carsat	1 500	2 030	1 500	2 030
Sous-total	128 818	2 030	2 556	128 292
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat :				
- Ville	-93 814	-11 680	-1 056	-104 438
- Métropole	-3 996	-1 992		-5 988
- Carsat	-1 396	-178	-1 500	-74
-				
Sous-total	-99 206	- 13 850	-2 556	-110 500
Total	29 612	-8 401	3 419	17 792

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 412
Dettes fiscales et sociales	122 601
Autres dettes	0
Total	136 013

Comptes de régularisation passif

Cotisations et adhésions (saison 2023/2024)	620 822
Taxe sur les salaires	7 872
Subventions	20 577
TOTAL	649 271

Autres informations

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires inscrites sur le compte d'exploitation 2023/2024, clos le 31/08/24, correspondent à des données chiffrées fournies par la Ville de Lyon pour :

-des valeurs locatives pour les locaux de la MJC Monplaisir et de l'espace des 4 vents.

-des frais réels pour les assurances, les fluides et entretiens assurés par la ville.

La valorisation du bénévolat a été inscrite dans les comptes pour la première fois sur la saison 23/24. La valorisation du bénévolat a fait l'objet d'un travail d'inventaire du temps consacré à l'association par les bénévoles. Cet inventaire a été réalisé par les professionnels ayant la responsabilité de l'accompagnement et de la mobilisation de ces publics. Cet inventaire est fait sur une base a minima. De fait, la réalité de l'implication des bénévoles ne peut être que supérieure au montant présenté. Cette valorisation a été faite sur la base horaire au SMIC chargé.

	2024	2023	Écart	Écart %
Contributions volontaires VDL	276 461	423 263	-146 802	
Valorisation Bénévolat	88 546	0	88 546	
Total	365 007	423 263	-58 257	-13.76

Subventions et contributions financières

	2024	2023	Écart	Écart %
ville de Lyon DGF	1 161 914	945 150	+216 764	+22.93
Ville de Lyon sur opérations	37 954	82 000	-44 046	-53.71
Ville de Lyon Fonjep	64 681	64 681		
Métropole	44 830	44 880	-50	-0.11
CAF	12 595	20 256	-7 661	-37.82
État Cohésion sociale	19 181	14 030	-5 151	+36.71
État Fonjep	7105	7105		
Europe	-2 578	37 452	-40.030	-106.88
Carsat	10 000	12 500	-2 500	-20
TOTAL	1 355 682	1 228 054	+127 628	+10.39

Le chiffre d'affaires

Libellés	31/08/2024	31/08/2023	Variation Montant	Variation %
- Secteur non lucratif	1 362 590	1 134 459	228 131	20.10
- Secteur lucratif	97 552	89 981	7 571	8.41
TOTAL	1 460 142	1 224 440	235 702	19.25

Autres engagements donnés

Engagements de retraite	238 241
-------------------------	---------

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié et tient compte de l'ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ avec son salaire de fin de carrière. Le montant des prestations auxquelles pourront prétendre les salariés le jour de leur départ à la retraite est défini selon les dispositions actuelles de la Convention Collective ECLAT (ex-Animation).

Effectif

Cadres Employés présents au 31/08/24	5 131
Employés équivalent temps plein au 31/08/24 : 57	136

La rémunération des organes de direction cadre n'est pas communiquée, car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Cotisations

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie, car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale.

Les cotisations sont comptabilisées en comptabilité d'engagement, lors de l'appel de cotisation.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant sur le compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 660 €.

Transferts de charges

Participation Emplois aidés	20 847
Remboursement Uniformation	30 100
Participation Restaurant	207
Remboursement Assurance	99
TOTOTAL	51 253

Charges exceptionnelles

Fournisseurs/ exercice antérieur	10 338
Divers	416
Dons	556
TOTOTAL	11 310

Produits exceptionnels

Chèques non encaissés de plus de 2 ans	1 052
Reprise subventions d'investissement	13 850
Divers	285
Fournisseurs/exercice antérieur	602
Produits de cession d'éléments d'actifs	13 200
TOTOTAL	28 989